

LETTRES DE NOBLESSE DE NICOLAS DUPONT
DE NEUVILLE

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre,

A tous présens et à venir,—Salut.

Les Roys nos prédécesseurs ayant toujours recognu que l'honneur estoit le plus puissant motif pour porter leurs sujets aux belles et grandes actions, ont continuellement pris soin de reconnaistre par des marques de leur estime ceux qu'une vertu extraordinaire en avait rendu dignes, nous nous sommes dans les occasions conformez à un exemple si juste et si nécessaire, et voulant le continuer en la personne de nostre amé et féal le sieur Nicolas Dupont, sieur de Neuville, qui par la fermeté d'un courage extraordinaire a bien voulu renoncer aux douceurs et avantages de sa patrie pour dans le hazard des voyages de long cours establir dans le pays de la Nouvelle-France autrement dict Canada des Colonies du nom François et en répandre par toute la terre la réputation et la Gloire ; A ces causes et autres considérations à ce nous mouvans de l'avis de Nostre Conseil et de nostre grâce spéciale, pleine puissance et autorité Royale, nous avons annobly et par ces présentes signées de nostre main annoblissons et décorons du titre et qualité de noble le dict Dupont sieur de la Neuville, ensemble sa femme, enfans, postérité et lignée tant masles que femelles nais et à naistre descendus de luy en loyal mariage, voulons et nous plaist qu'en tous actes luy, sa postérité et lignée soit censée et réputée pour noble portant qualité d'Escuyer et puisse parvenir à tout degré de chevalerie et de nostre gendarmerie, acquérir, tenir et posséder toute sorte de fiefs, seigneuries et héritages nobles de quelque titre et condition qu'ils soient et qu'en tous lieux de Nostre Royaume, mes-